Liberté Égalité Fraternité

Direction des ressources humaines

LE RECTEUR DE LA REGION ACADEMIQUE GRAND EST RECTEUR DE L'ACADEMIE DE NANCY-METZ CHANCELIER DES UNIVERSITES DE LORRAINE

VU le code général de la fonction publique,

VU le décret n°92-1189 du 6 novembre 1992 modifié, portant statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;

ARRETE

Article 1er: Les professeurs de lycée professionnel de classe normale dont les noms suivent, inscrits sur le tableau d'avancement à la hors classe au titre de l'année 2023, sont nommés professeurs de lycée professionnel hors-classe à compter du 1er septembre 2023 :

NOM	PRENOM	DISCIPLINE	
ACKERMANIN	CHRISTINE	Sciences et techniques médico-sociales	
ALONSO	FRANCOIS	Mathématiques sciences physiques	
AMELLA	FREDERIC	Lettres histoire géographie	
ANTOINE	FABRICE	Génie industriel structures métalliques	
ARBOGAST	MARTIAL	Carrelage mosaïque	
ARNAUD	ALEXANDRE	Génie électrique : électrotechnique	
AST	LAETITIA	Coordination pédagogique et ingéniérie de formation	
BARADEL-RUIU	MANDY	Economie et gestion option commerce et vente	
BARBIER	MICHEL	Génie industriel bois	
BERCHOUX-MERLINC GREGORY		Maintenance des systèmes mécaniques automatisés	
BETKER CHANTAL		Lettres histoire géographie	
BEULNE	AURELIE	Pâtisserie	
BIER	STEPHANE	Génie mécanique option construction	
BILLIEMAZ	PAULIN .	Génie industriel structures métalliques	
BLAISE	SEBASTIEN	Génie mécanique option construction	
BOUCHET	FRANCK	Lettres histoire géographie	

BUDA	FRANCK	Mathématiques sciences physiques	
BURGER	JEAN-BERNARD	Génie électrique : électrotechnique	
CALLIGARO	THOMAS	Lettres histoire géographie	
CHACHOUA	BRAHIM	Réparation et revêtement en carrosserie	
CHENAL	JEAN-MARC	Génie civil construction et économie	
CHEVILLON	MARYLINE	Mathématiques sciences physiques	
CHRISTMANN	THIERRY	Peinture - revêtements	
CLAUDE	STEPHANIE	Lettres histoire géographie	
CORDIER	JEROME	Mathématiques sciences physiques	
CURIEN	LAURENT	Génie industriel bois	
DA SILVA	CARLOS	Réparation et revêtement en carrosserie	
D'ANNA	ALDO .	Maçonnerie	
DEJONGE	DAVID	Génie électrique : électronique	
DELDEMME	VALERIE	Economie et gestion option comptabilité et gestion	
DEMONTE	JEROME	Maintenance des systèmes mécaniques automatisés	
DIVITO	CARLO	Génie civil construction réalisation d'ouvrage	
DILL	MUSTAPHA	Lettres histoire géographie	
DUCHAINE	JEAN LUC	Horticulture	
EISENHAUER	JOHNNY	Economie et gestion option commerce et vente	
EL OTMANI	AZZEDDINE	Mathématiques sciences physiques	
ELION	ANNA TERESA	Génie industriel textile et cuirs	
ELMOHSINE	MARIE PAULE	Sciences et techniques médico-sociales	
EVRARD	FRANCK	Mathématiques sciences physiques	
FRISSON	SEBASTIEN	Génie électrique : électrotechnique	
GALLAND	CEDRIC	Génie électrique : électronique	
GENNARI	CAROLINE	Economie et gestion option comm. et organisation	
GIRARD	DIANE	Mathématiques sciences physiques	
HAAS	ISABELLE	Anglais lettres	
HARAULT	ALEXANDRE	Conducteurs routiers	
HENRY	NATHALIE	Economie et gestion option comm. et organisation	
HIVER	CEDRIC	Mathématiques sciences physiques	
HOLTZ	EMMANUEL	Génie civil construction et économie	
HORNBERGER	CEDRIC	Génie mécanique option construction	
JARECKI	KARINE	Hôtellerie: services et commercialisation	
JERZAK	CHRISTOPHE	Génie mécanique option productique	
JUNG	CHRISTOPHE	Maintenance des systèmes mécaniques automatisés	
KACED	OMAR	Lettres histoire géographie	
LAURENT	DELPHINE	Mathématiques sciences physiques	
LAVAL	SIMON	Génie mécanique option construction	
LEFRANT	JEROME	Mathématiques sciences physiques	
LEGE	JEAN-FRANCOIS	Economie et gestion aption commerce et vente	
LOUNES	OUIZA	Lettres histoire géographie	
MAI	NICOLAS	Génie industriel bois	
MATHIEU	CHRISTOPHE	Génie ind. construction réparation en carrosserie	
MEBREK	EDILMI	Génie civil équipement technique énergie	
MERTZ ALAIN		Lettres histoire géographie	

	П	Economie et gestion option commerce et vente	
MONGIN	GAELLE		
MOUGEOT	FRANCOIS	Biotechnologies : santé environnement	
MULLER	SEBASTIEN	Génie industriel bois	
OUANNOUGHI	SLIMANE	Génie électrique : électrotechnique	
PALERMO	JENNIFER	Lettres histoire géographie	
PAQUIN	NATHALIE	Biotechnologies : santé environnement	
PICOT	EDITH	Economie et gestion option commerce et vente	
POIREL.	LAETITIA	Economie et gestion option commerce et vente	
QUANDALLE	YANN	Génie mécanique option construction	
QUINET	LAETITIA	Mathématiques sciences physiques	
REVAUDOT	MARIE-CHRISTINE	Economie et gestion option commerce et vente	
REZONUA	NATHALIE	Mathématiques sciences physiques	
RIHM	JEAN-LUC	Economie et gestion option comptabilité et gestion	
RUDEAU	MURIEL.	Lettres histoire géographie	
SARRADO	DAVID	Lettres histoire géographie	
SAULI	LIONEL.	Lettres histoire géographie	
SCHEID	ANNICK	Education artistique et arts appliqués	
SCHERTZ	YANNICK	Génie électrique : électrotechnique	
STAGNO	VALERIE	Economie et gestion option commerce et vente	
STARCK	PRISCILLE	Anglais lettres	
STEINMETZ	LAURENCE	Lettres histoire géographie	
STEYER-DECHOUX	HELENE	Mathématiques sciences physiques	
STOCCHETTI	LILIAN	Economie et gestion option commerce et vente	
SYGUT	LUDOVIC	Génie civil construction et économie	
TAHANI	ABDELKRIM	Génie électrique : électrotechnique	
	CHOROUK	Economie et gestion option commerce et vente	
TAHOURI	STEPHANE	Lettres histoire géographie	
THIERCY	CARINE	Economie et gestion option commerce et vente	
MBERT	ABDELILAH	Mathématiques sciences physiques	
YAZI		Lettres histoire géographie	
ZEITL	MAGALI	Anglais lettres	
ZIADI	CHINEZ	Economie et gestion option commerce et vente	
ZIDANE	NASSER		

3	TOTAL	Hommes	Femmes	Part des femmes
Promouvables	429	259	170	39.63%
Promus	94	59	. 35	37.23%

Contingent: 94

Article 2: Le

Le présent arrêté est publié sur le site de l'académie de Nancy-Metz.

Article 3:

La secrétaire générale d'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nancy le 6 juillet 2023

Pour le recteur, La secrétaire générale,

Marie-Laure JEANNIN

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former un recours administratif gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois compter de sa notification.

Si vous souhaitez exercer un recours contentieux, vous devez obligatoirement présenter une demande de médiation conformément aux dispositions de articles L.213-11 et R.213-10 du code de justice administrative dans un délai de deux mois, conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative :

- Soit à compter de la notification de la décision expresse de rejet initiale ou de rejet de votre recours administratif;
- Soit en l'absence de réponse, à compter du terme d'un délai de deux mois après la réception par l'administration de votre demande ou recou administratif.

Vous devez saisir par courrier ou courriel : ce.mediateur@ac-nancy-metz.fr.

Vous devez joindre à votre saisine une copie de la présente décision et de la décision rejetant votre recours administratif.

Si la médiation n'a pas permis d'aboutir à un accord, vous pourrez contester la présente décision devant le tribunal administratif dans un délai de dei mois à compter de la date à laquelle soit l'une des parties, soit les deux, soit le médiateur académique, déclarent de façon non équivoque et par to moyen permettant d'en apprécier la connaissance par l'ensemble des parties, que la médiation est terminée